

MOÏSE HISTORIEN: THÉORIES DES SOURCES DE LA GENÈSE AUX DIX-SEPTIÈME ET DIX- HUITIÈME SIÈCLES

Por *Jean Bernier*

RESUMEN:

**Moisés historiador:
teorías de las fuentes del *Genesis* en
los siglos XVII y XVIII**

Muchos factores amenazaron con alterar significativamente el estatuto del Génesis en el siglo XVII. Entre ellos, la afirmación que algunos hicieron de que Moisés no era el autor o, al menos, el único autor de ese libro, y la expresión de dudas en torno a la inspiración. Ante esos nuevos desafíos, varios apologetas intentaron demostrar que no sólo Moisés era el autor del Génesis, sino que, a pesar de la distancia temporal, él había podido obtener una información histórica confiable gracias a la calidad de sus fuentes.

ABSTRACT:

**Moses as Historian:
Theories about the Sources of *Genesis*
in the Seventeenth and Eighteenth
Centuries**

Many factors threatened the exceptional status of the book of Genesis in the seventeenth century: among them, the denial that Moses was the author, or at least the

RECIBIDO: 04/02/08
ACEPTADO: 09/05/08

sole author, of this book and the expression of doubts about the reality of divine inspiration. In reaction to this, many apologists tried to demonstrate that not only Moses was really the author of the book of Genesis but also that he had gotten trustworthy information, thanks to the quality of his sources.

PALABRAS CLAVE: *critica bíblica, historia de la filología, Thomas Hobbes, Isaac La Peyrère, Baruch Spinoza, Richard Simon, Jean Le Clerc.*

KEYWORDS: *biblical criticism, history of philology, Thomas Hobbes, Isaac La Peyrère, Baruch Spinoza, Richard Simon, Jean Le Clerc.*



— I —

Le statut de la Genèse menacé

La Genèse fut longtemps considérée le livre des origines par excellence. La création du monde et de l'homme y était racontée. Le lecteur pouvait y découvrir également l'alliance de Dieu avec une communauté et la suite de l'histoire universelle devait être décodée à partir de ces indications. La Genèse et les quatre autres livres du Pentateuque étaient étroitement associés à Moïse pour deux raisons: d'une part, de l'Exode au Deutéronome, le récit suivait Moïse dans son entreprise de libération du peuple élu; d'autre part, pendant plusieurs

siècles, outre quelques exceptions, la totalité des juifs et chrétiens pensait que le Pentateuque avait été écrit par Moïse. Dans cette perspective, Moïse était au tout premier plan de l'histoire juive et chrétienne. Pour les juifs, il avait donné dans la Thora un code qui décide et légifère sur tous les aspects de la vie de ses membres, «de sa naissance à sa mort, de jour et de nuit sans que rien ne puisse lui échapper de ses gestes, de ses pensées, de ses sentiments¹». Pour les chrétiens, Moïse n'était devancé que par le Christ, l'instaurateur de la nouvelle alliance².

1. André Chouraqui, *Moïse: voyage aux confins d'un mystère révélé et d'une utopie réalisable* (Paris, 1997), 217-18.
2. «[I]f we inquire more particularly into the Abilities and Vertues of this excellent Person we shall find him the greatest and most honoured Mortal that ever was born, till the Son of God condescended to bless the World in humane Shape», écrit Laurence Howel au début du dix-huitième siècle dans *A Compleat History of the Holy Bible Contain'd in the Old and New Testament* (Londres, 1718), XI. Pour plusieurs, Moïse annonçait Jésus. Jacob Des Bergeries, par exemple, écrit à ce sujet: «En tout autre sens Iesus Christ et Moÿse s'accordent fort bien ensemble: ils se rendent tesmoignage l'un à l'autre, Moÿse est fidelle serviteur de Iesus Christ; il dresse le patron de ce qu'il devoit faire un iour, et son but est de nous mener à luy, comme anciennement l'estoile y mena les Sages.»

De tous les prophètes, Moïse avait eu la plus étroite relation avec Dieu. Lui seul avait parlé à Dieu «face à face³». Les lois qu'il avait données aux Hébreux ne lui avaient pas été simplement inspirées, mais révélées⁴.

Moïse dévoilé, ou l'explication des types et figures du Vieux Testament (Genève, 1670), 60-67. Page 67 pour la citation. Cette association de Moïse à Jésus se retrouve déjà dans le Nouveau Testament. Cf. Actes des apôtres, VII: 35.

3. Cf. A.H. Paulian, *Dictionnaire philosopho-théologique portatif* (Nîmes, 1770), article «Moïse», 205: «Choisi sur tous les enfants d'Israël pour être le libérateur de son peuple, il entendit la voix de son Dieu, et Dieu ne dédaigna pas d'écouter la sienne. Il fut introduit dans la nuée miraculeuse, où le Seigneur se fit voir à lui dans l'éclat de sa majesté; il lui révéla ses préceptes et ses loix; il le chargea d'enseigner à Jacob [i.e. au peuple élu] les routes de la justice et de la vie, d'instruire Israël de ses jugements, et d'être, entre lui et son peuple, le médiateur de l'alliance. Ce ne fut ni sous des voiles, ni par des figures, mais face à face, et dans la plus intime confiance, qu'il lui communiqua ses secrets, et qu'il se montra à son favori.»
4. Louis Ellies Dupin, *Dissertation préliminaire ou prolegomenes sur la Bible* [1686] (Paris, 1699), I: 103: «Depuis Moïse, il n'y eut plus en Israël de Prophète comme lui, qui parlât à Dieu face à face, comme un ami fait à son ami. [...] La plupart des Révélations que Dieu a faites aux

Moïse était le véritable intermédiaire entre Dieu et les hommes⁵. Pour

Prophètes qui ont vécu depuis Moïse dans le Peuple d'Israël, se sont faites par inspiration, par vision ou en songe».

5. Richard H. Popkin, «Hobbes and Scepticism» in *History of Philosophy in the Making*, Linus J. Thro, éd. (Washington, 1982), 137: «Moses provided the critical link of man to God, since supposedly God told him what is in the first five books.» Ce lien était tellement étroit qu'un amalgame était parfois créé entre lois divines et lois mosaïques. Ainsi, Uriel da Costa, pourtant expulsé de la communauté juive d'Amsterdam pour ses idées hérétiques, opéra une véritable fusion des deux concepts dans son autobiographie: «Tandem statui legem Mosis non esse, sed tantum inventum humanum, quemadmodum alia innumera in mundo fuerunt: Multa enim pugnabant cum lege naturae, et non poterat Deus autor naturae contrarius esse sibi ipsi, & esset sibi contrarius, si contraria naturae hominibus facienda proponeret, cujus autor dicebatur.» *Exemplar Humanae vitae* dans Carl Gebhardt, éd. *Die Schriften des Uriel da Costa* (Amsterdam, 1922), 109-10. «Enfin je jugeai que la loi n'était pas de Moïse, mais seulement une création humaine, qui ne différait en rien des trouvailles qu'on a faites déjà sur cette terre: car, sur beaucoup de points, elle était en lutte avec la loi de nature et l'auteur de la nature, Dieu, ne pouvait être contraire à lui-même. Or il se contrarierait s'il prescrivait aux

cette raison, il n'était pas qu'un prophète parmi les autres, mais il était le plus grand des prophètes⁶. Il était, aux côtés du Christ, la figure dominante du panthéon judéo-chrétien.

Le récit du Pentateuque fut décisif dans la conceptualisation de Moïse, mais d'autres éléments contribuèrent aussi de manière importante à mythifier le personnage⁷. Plusieurs livres sacrés contenaient des références élogieuses à l'égard de Moïse⁸. Le Christ avait, selon les évangélistes, clairement reconnu en lui un prédécesseur⁹. Puis, de nombreux personnages marquants de l'histoire du judaïsme et du christianisme antique, de Flavius Josèphe¹⁰

à Eusèbe de Césarée¹¹, en passant par Philon¹² et Clément d'Alexandrie¹³, avaient cautionné cette tradition faisant de Moïse un homme plus grand que nature.

Par l'effet d'une dynamique circulaire, le statut de Moïse était devenu le principal garant de l'autorité du Pentateuque. Encore au dix-septième siècle la valeur des livres sacrés était déterminée de façon importante par celle de leurs auteurs en tant que personne morale et en tant que témoin des événements décrits. Dissocier Moïse du Pentateuque était pour plusieurs miner l'autorité de ces livres¹⁴. Or, en l'espace de trente-quatre ans, cinq auteurs affirmèrent que la majeure partie du Pentateuque ne pouvait être attribuée à Moïse; des anachronismes et des variations de style rendaient impossible, selon

hommes des pratiques opposées à la nature, à cette nature dont il se dit l'auteur.» *Image d'une vie humaine*. Traduit du latin par A.-B. Duff et Pierre Kaan (Castelnaud-le-Lez, 2002), 140-41

6. Dupin, *Dissertation préliminaire*, I: 130.
7. Pour une analyse historique de l'évolution de ce mythe, voir Philippe Borgeaud, *Aux origines de l'histoire des religions* (Paris, 2004), surtout pages 89-200.
8. Cf., par exemple, I Esdras III: 2; Daniel IX: 11; Jean V: 46; Actes VII: 22, etc.
9. Cf., notamment, Marc VII: 10 et Luc XVI: 31.
10. Cf. ses *Antiquités judaïques*, livres II-IV.

-
11. Cf. *Préparation évangélique*, surtout les livres X-XV.
 12. Celui-ci est l'auteur d'une biographie de Moïse connue sous le titre *De Vita Mosis*.
 13. Cf. surtout les livres I et II de ses *Siromates*.
 14. Paul D. Cooke, *Hobbes and Christianity: Reassessing the Bible in Leviathan* (New York, 1996), 161. Nicolas Filleau de La Chaise, «Discours sur les preuves des livres de Moïse», inséré à la suite du livre *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, Qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers* (Paris, 1670), 174.

eux, l'attribution de tout le texte du Pentateuque à Moïse. Cette position, défendue par Thomas Hobbes¹⁵, Isaac La Peyrère¹⁶, Baruch Spinoza¹⁷, Richard Simon¹⁸ et Jean Le Clerc¹⁹, suscita un important débat auquel participèrent plusieurs auteurs.

Ce débat sur le Pentateuque s'inscrivait dans le cadre d'un développement plus large sur le plan des idées. L'herméneutique du dix-septième siècle fut surtout marquée par l'entrée de la Bible dans le temps historique²⁰. Celle-ci fut progressivement détachée d'un temps mythique et intégrée à une histoire universelle aux configurations nouvelles. Il s'agissait d'une révolution mentale

d'une ampleur considérable et aux conséquences multiples. La division entre histoire profane et histoire sacrée, notamment, était devenue beaucoup moins acceptable. Les chronologies ne devaient plus être partielles, une seule chronologie devait au contraire suffire pour toutes les civilisations et toutes les époques, y compris celle des patriarches du Pentateuque²¹. Alors qu'auparavant l'histoire universelle était en bonne partie extraite des récits bibliques, il apparut de plus en plus clairement à certains penseurs que c'était plutôt la Bible qui était inscrite dans l'histoire. Il devenait légitime également de soumettre les textes sacrés au même examen critique que les textes profanes. En tant que livres d'histoire, les livres du Pentateuque devaient être évalués de la même manière que les livres d'Hérodote, de Thucydide ou de Tite-Live.

Les défenseurs de la tradition orthodoxe furent donc confrontés à deux problèmes majeurs à l'égard de la Genèse. Il fallait tout d'abord prouver que Moïse était l'auteur de la Genèse. Sa valeur en dépendait. L'attribution à Moïse engendrait toutefois un autre problème, car selon le récit biblique le prophète avait vécu plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, après la majeure partie des

15. Cf. Thomas Hobbes, *Leviathan* [1651], chapitre XXXII.

16. Cf. Isaac La Peyrère, *Systema theologicum, ex praeadamitarum hypothesi* [1655], livre IV, premier chapitre.

17. Cf. Baruch Spinoza, *Traité théologico-politique* [1670], chapitre VIII.

18. Cf. Richard Simon, *Histoire critique du Vieux Testament* [1678], livre I, chapitres V et VI.

19. Cf. Jean Le Clerc, *Sentimens de quelques théologiens de Hollande sur l'Histoire critique du Vieux Testament, composée par le P. Richard Simon de l'Oratoire. Où en remarquant les fautes de cet Auteur, on donne divers Principes utiles pour l'intelligence de l'Écriture Sainte* [1685], lettre VI.

20. François Laplanche, *Bible, science et pouvoirs* (Naples, 1997), 67.

21. Donald J. Wilcox, *The Measure of Times Past* (Chicago, 1995).

événements décrits dans la Genèse. Les apologistes devaient donc prouver que Moïse avait pu être informé correctement des faits qu'il avait exposés. La conviction que chaque auteur des livres sacrés avait bénéficié de l'aide de l'inspiration divine pour écrire était encore répandue²², mais elle avait tout de même été révoquée en doute par des libertins, et surtout par Spinoza dans son *Traité théologico-politique*. Pour se soustraire aux attaques des critiques de la religion, plusieurs défenseurs du christianisme réalisèrent qu'il valait mieux soutenir la valeur du Pentateuque sans avoir recours au concept d'inspiration.

— II —

Des mémoires anciens

Plusieurs apologistes de la religion choisirent de soutenir la valeur de l'Exode, du Lévitique, du livre des Nombres et du Deutéronome en soulignant la proximité de l'auteur aux faits historiques²³. Moïse avait été contemporain des événements décrits, le Pentateuque était dans son ensem-

ble une chronique et son récit historique était par conséquent parfaitement crédible. Le même argument ne pouvait cependant pas être utilisé pour la Genèse. C'est dans ce contexte que la théorie des mémoires anciens devenait très utile, car elle permettait de donner le statut de chronique également au premier livre de la Bible. La théorie fut par conséquent adoptée par plusieurs défenseurs du christianisme²⁴.

22. Cf., par exemple, Élisabeth Labrousse, *Pierre Bayle* [1964] (Paris, 1996), II: 336-37.

23. Jacques-Bénigne Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle* [1681] (Paris, 1881), 406; Augustin Calmet, *Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes de l'Écriture Sainte* (Paris, 1720), I/II: 522.

24. Il est à noter que Richard Simon développa cette théorie également. Bien que celui-ci écrivit dans *l'Histoire critique du Vieux Testament* (Rotterdam, 1685) que Moïse n'était pas l'auteur de la majeure partie du Pentateuque, mais probablement que des textes législatifs (voir page 17), en un autre passage du même livre, pages 46-47, il affirma que Moïse avait possiblement utilisé des mémoires anciens pour écrire la Genèse. Il l'affirma à nouveau dans sa *Réponse aux Sentimens de quelques théologiens de Hollande* (Rotterdam, 1686), 77: «J'accorderai volontiers que Moïse a eu des Mémoires anciens pour écrire l'Histoire de la Création & des premiers Patriarches». Dans sa lettre à l'abbé Pirot, il avança, en s'appuyant sur l'autorité des «plus savants» théologiens, que le récit de la création et des autres événements qui avaient précédé Moïse avait «pû être tiré des Mémoires que ces Patriarches avoient laissés.» Simon, *De l'inspiration des livres sacrés* (Rotterdam, 1687), 20. Jean Le Clerc formula aussi cette théorie dans une de ses dissertations

Même si tout au long des dix-septième et dix-huitième siècles des écrivains continuèrent d'affirmer que le Pentateuque dépassait tous les autres livres connus en ancienneté²⁵, ceci n'excluait pas pour plusieurs l'existence de mémoires ou de livres avant le Pentateuque qui avaient été perdus par la suite. Plusieurs des auteurs orthodoxes ne démontrèrent certes aucun enthousiasme envers la théorie des mémoires anciens; ils percevaient plutôt en elle un mal nécessaire, une légère concession qui permettait de sauvegarder des aspects plus fondamentaux de la religion. Ainsi, Augustin Calmet, qui semblait réticent à apporter son support à cette théorie, finit tout de même par affirmer que certains documents traitant de l'histoire précédant l'époque de Moïse existaient peut-être et que

précédant sa traduction du Pentateuque. Cf. Le Clerc, *Twelve dissertations out of Monsieur Le Clerk's Genesis. Done out of latin by Mr. Brown* (Londres, 1696), 108.

25. François Deroys, *Preuves et préjuges pour la religion chrestienne et catholique contre les fausses religions et l'athéisme* (Paris, 1683), 91; Michel Le Vassor, *De la véritable religion* (Paris, 1688), 32; Abbé Pezron, *L'Antiquité des tems rétablie et défendue contre les Juifs et les Nouveaux Chronologistes* (Paris, 1688), 18; Augustin Calmet, *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible* (Paris, 1730), II: 75.

dans la perspective selon laquelle les Égyptiens ou les Juifs en possédaient, Moïse en avait sûrement été informé et que, par conséquent, il avait pu les utiliser pour son propre ouvrage²⁶.

Un autre écrivain très orthodoxe, Jean Le Pelletier, qui écrivit un long essai sur l'arche de Noé, admit aussi que des mémoires avaient possiblement été rédigés très tôt dans l'histoire de l'humanité et que Moïse avait pu se référer à ceux-ci pour écrire le Pentateuque²⁷. L'abbé Fleury préférait nettement insister sur la qualité de la tradition orale dont avait pu bénéficier Moïse, mais il reconnut néanmoins que tant de nombres relatifs à l'âge des patriarches, aux dimensions de l'arche, à la durée exacte du déluge pouvaient difficilement être mémorisés exactement. Bien qu'il ne subsistait aucune trace d'écriture avant le Pentateuque, il était néanmoins fort possible selon lui que les Hébreux aient maîtrisé les rudiments de l'écriture avant même le déluge²⁸.

Cette thèse des mémoires anciens gagna en popularité vers la fin du dix-septième siècle²⁹, mais un consen-

26. Calmet, *Dissertations*, I/II: 523.

27. Jean Le Pelletier, *Dissertation sur l'Arche de Noé* (Rouen, 1700), 515.

28. Abbé Fleury, *Moeurs des Israélites et des chrétiens* [1720] (Lyon, 1808), 6.

29. Elle fut reprise et développée par Jean Astruc dans son livre *Conjectures sur*

sus ne fut jamais obtenu. Certains, comme les deux protestants Jacques Basnage et Isaac Jaquelot, nièrent catégoriquement leur existence³⁰. Jaquelot demeurait persuadé que Moïse était non seulement le plus ancien auteur, mais qu'il était aussi l'inventeur des lettres. Il adhérait ainsi à une thèse très ancienne, exposée par Eusèbe de Césarée notamment, et qui était proposée par un nombre toujours plus restreint d'apologistes de la religion³¹. En effet, à

la Genèse, publié à Bruxelles en 1753. Astruc formula l'hypothèse que Moïse avait composé le premier livre de la Bible à partir d'anciens mémoires: «Je prétens donc que Moïse avait entre les mains des Mémoires anciens contenant l'histoire de ses ancêtres depuis la création du monde; que pour ne rien perdre de ces Mémoires, il les a partagés par morceaux suivant les faits qui y étaient racontés; qu'il a inséré ces morceaux en entier les uns à la suite des autres, et que c'est de cet assemblage que le Livre de la Genèse a été formé.» *Conjectures sur la Genèse* (Paris, 1999), 137.

30. Jacques Basnage, *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament* [1704] (Genève, 1712), I: 70; Isaac Jaquelot, *Dissertations sur l'existence de Dieu, où l'on demontre cette verité par l'histoire universelle de la premiere antiquité du monde: par la refutation du système d'Épicure et de Spinosa...* (La Haye, 1697), 89-93.
31. Thomas Godwyn dans son *Moses and Aaron* (Londres, 1678), page 248, s'appuya aussi sur Eusèbe pour

cette époque la plupart des défenseurs du christianisme, et même parmi les plus conservateurs, préféraient admettre l'existence de lettres avant Moïse³². Ceci paraissait invraisem-

avancer que Moïse avait probablement enseigné les lettres aux Juifs qui les avaient enseignées à leur tour aux Phéniciens et ces derniers les avaient communiquées aux Grecs. Selon cette théorie, la tradition selon laquelle Cadmus aurait apporté les lettres aux Grecs est exacte, mais les Phéniciens n'étaient pas pour autant considérés les inventeurs des lettres.

32. Pierre Jurieu avoue ne pas pouvoir déterminer avec précision l'origine des lettres, mais la thèse faisant de Moïse son inventeur lui semble insoutenable pour les raisons suivantes: «1. Cela n'auroit point été passé sous silence dans l'Histoire de Moïse. [...] 2. Sans doute Moïse auroit appris cet Art d'écrire de Dieu lui-même, qui écrivit sa Loy de son propre doigt sur des Tables de pierre dans la montagne de Sinaï. Car il seroit plus raisonnable de faire Moïse Disciple de Dieu dans cet Art merveilleux, que de faire Dieu imitateur de Moïse. Or il n'est point du tout vray-semblable, que Moïse ait passé sous silence une circonstance si considerable, savoir que Dieu auroit été le premier Auteur de l'Art d'écrire, et l'auroit enseigné aux hommes. 3. Les sciences étoient déjà très cultivées entre les Egyptiens avant Moïse: cela paroît par ce qui est dit, que Moïse fut instruit dans toutes les sciences des Egyptiens. Or il est assez difficile de porter bien loin les sciences sans l'écriture et sans les

blable à Jaquelot pour plusieurs raisons. D'abord, il lui semblait que la tradition orale, à propos de laquelle tous les défenseurs du christianisme convenaient de son existence à l'époque des patriarches, perdait sa raison d'être si des documents écrits avaient existé en parallèle³³. Ensuite, selon Jaquelot, Moïse ne citait aucun livre ou document qui ait précédé sa loi, il faisait simplement allusion à des cantiques³⁴. Enfin, certains passages

de la Genèse auraient inéluctablement fait mention de l'écriture si elle avait été connue avant l'époque de sa rédaction³⁵. Le silence du texte sur la

lettres. 4. Si Job est plus ancien que Moïse, comme je l'estime indubitable, et si son livre a été composé fidèlement sur des Mémoires qui sont de l'âge de Job, comme il est apparent, nous avons en cela une preuve bien évidente que l'Art d'écrire est plus ancien que Moïse.» Selon Jurieu, Eusèbe n'a crédité Moïse que de l'invention de la grammaire et non des lettres. Son autorité ne peut donc être invoquée dans ce domaine, car s'il est vrai d'après Jurieu que Moïse fut le premier auteur qui écrit avec élégance, ceci n'en fait pas pour autant l'inventeur des lettres. Jurieu, *Histoire des dogmes et des cultes* (Amsterdam, 1704), 21-23.

33. La tentation est forte de voir en cette affirmation de la supériorité de l'écrit sur la tradition une réaction typique des protestants et pourtant Jurieu, aussi protestant, ne tira pas du tout les mêmes conclusions que Jaquelot.

34. Sur ce point, Jaquelot s'opposait directement aux libertins qui, depuis Hobbes, affirmaient que Moïse citait dans Nombres XXI: 14 un ouvrage

intitulé *Guerres du Seigneur* (ou de Dieu ou de Yabvé ou encore les *Batailles de l'Éternel* selon les traductions). Hobbes, *Leviathan* (Oxford, 1996), 253; La Peyrère, *A Theological Systeme* (Londres, 1656), 205; Spinoza, *Traité théologico-politique* (Paris, 1965), 166; Blount, *The Oracles of Reason* (Londres, 1693), 17.

35. Jaquelot fait allusion à un passage du chapitre vingt-quatre de la Genèse dans lequel Abraham envoya l'intendant de sa maison en Mésopotamie en vue de demander une femme en mariage pour son fils; or ce serviteur ne paraît chargé d'aucune lettre ou missive, il doit communiquer lui-même la raison de sa venue. Certains monuments furent érigés (un monument pour témoigner de la réconciliation de Jacob et Laban à Genèse XXVI, mention au chapitre XXVIII de la Genèse de l'érection d'une pile en Béthel par Jacob à l'endroit où Dieu lui était apparu en vision), mais l'auteur ne fait mention d'aucune inscription. Quant au livre de Job, que certains pensaient antérieur au Pentateuque, Jaquelot souligne qu'en aucun endroit l'auteur des cinq premiers livres ne fait allusion à l'histoire de Job, bien que ce législateur eut pu servir d'exemple pour les Israélites. Il situe plutôt la rédaction de ce livre au temps de David ou Salomon. Jaquelot, *Dissertations sur l'existence de Dieu*, 289-93.

question de l'écriture jusqu'à Moïse porta Jaquelot à conclure que le prophète en avait été l'inventeur, mais dans ce sujet comme dans plusieurs autres, les défenseurs de la religion chrétienne adoptaient des positions divergentes, n'offrant pas une réponse uniforme aux attaques des libres-penseurs.

— III —

Une tradition orale

L'existence d'une tradition orale recueillait une approbation presque complète, bien qu'ici encore on ne s'entendait pas toujours sur le rôle précis que celle-ci avait pu jouer en tant que source de la Genèse. Plusieurs apologistes voyaient en cette tradition orale un autre moyen purement naturel de transmission des connaissances qui permettait d'avancer, sans même avoir recours à l'inspiration, que Moïse avait reçu une information digne de confiance à propos des premiers siècles de l'humanité. Certains passages des *Pensées* portent à croire que pour Pascal la défense de la crédibilité historique du Pentateuque passait par l'exposition de la qualité de la tradition orale qu'avait pu utiliser Moïse. Son projet apologétique démontre qu'il comptait écrire «contre l'histoire de la Chine» et qu'il voulait défendre la véracité du récit de Moïse en se basant sur des calculs

chronologiques. Il croyait être en mesure de démontrer que le prophète avait eu accès à une tradition extraordinairement fiable qui rendait par conséquent l'histoire du Pentateuque la plus authentique et surpassait les traditions historiques d'Égypte et de Chine, qui étaient plus récentes et imaginaires³⁶. Pascal désigne en effet Moïse comme un «historien unique [et] contemporain» pourvu par Dieu pour mettre par écrit le récit de la création du monde qui s'éloignait toujours davantage dans le temps et risquait de quitter la mémoire des hommes, ou du moins de perdre en exactitude³⁷.

L'excellence de la tradition orale était attribuable en bonne partie à la très longue vie des patriarches. Bien que les différentes versions du Pentateuque ne s'accordaient pas sur le nombre d'années vécues par les descendants d'Adam et Ève et surtout sur l'âge auquel ils avaient engendré une nouvelle génération, même les nombres les plus petits offerts par le texte hébreu et la vulgate n'avaient rien en commun avec l'espérance de vie d'un homme du dix-septième siècle et cette longévité exceptionnelle avait donc permis la coexis-

36. Tullio Gregory, *Genèse de la raison classique de Charron à Descartes* (Paris, 2000), 44-45.

37. Blaise Pascal, *Pensées* [1670] (Paris, 1991), [numéro 711, édition Sellier], 505.

tence de plusieurs générations. Certains libertins français suivaient l'exemple de Vanini en révoquant en doute l'existence historique de ces vies interminables qui servaient de pièces fondamentales pour échafauder toute la chronologie biblique, puis ils comparaient les personnages de l'Ancien Testament aux héros de Rabelais dont l'humour découlait en bonne partie de ce type d'exagération³⁸. Cependant, les données inscrites dans le texte de la Genèse furent considérées avec respect par la majorité des exégètes, y compris par un homme aussi critique que Richard Simon³⁹.

38. Geneviève Delassault, *Le Maître de Sacy et son temps* (Paris, 1957), 168.

39. Simon, *Histoire critique du Vieux Testament*, 51: «Les Juifs sont aujourd'hui si ignorans de tout ce qui regarde leur Religion, qu'ils doutent même des Histoires les plus claires qui sont rapportées dans les Livres de Moïse; et plusieurs d'entre eux ne pouvant s'imaginer que les anciens Patriarches ayent vécu un aussi grand nombre d'années qu'il est marqué dans la Genèse, ont eu recours à je ne sçai quelles subtilités. Ils ont prétendu que cette Histoire n'étoit qu'un abrégé, où l'on nommoit seulement le premier Chef de famille, et qu'on le faisoit vivre en gardant son nom pendant tout le tems qu'une certaine maniere de vivre qu'il avoit établie dans sa famille, avoit duré; et qu'ainsi sous son nom étoient compris ses successeurs, jusqu'à ce qu'il arrivât

Les causes naturelles de cette longévité extraordinaire furent développées progressivement⁴⁰, bien que cer-

quelque changement dans cette police ou façon de vivre dont il étoit l'auteur. Mais il est aisé de prouver le contraire par le Texte même de l'écriture. Il est bien vrai que les Juifs observent cette methode dans leurs anciennes Histoires, et que ne pouvant pas trouver de quoi remplir plusieurs années, ils ont fait vivre leurs Docteurs quatre ou cinq siecles, et ils ont eu en-suite recours aux miracles. Il n'en est pas de même de l'Histoire de Moïse, où le tems de la naissance de ces Patriarches, le tems où ils ont eu des enfans, et un grand nombre d'autres circonstances qui tombent sur une même personne, sont rapportées exactement.»

40. Les explications varièrent beaucoup à ce sujet, mais plusieurs proposèrent que le déluge avait provoqué une dégradation de l'habitat humain. C'est le cas de Bossuet, notamment: «Jusqu'au déluge toute la nature étoit plus forte et plus vigoureuse: par cette immense quantité d'eaux que Dieu amena sur la terre, et par le long séjour qu'elles y firent, les sucs qu'elle enfermaient furent altérés; l'air chargé d'une humidité excessive fortifia les principes de la corruption; et la première constitution de l'univers se trouvant affaiblie, la vie humaine, qui se poussa jusques à près de mille ans, se diminua peu à peu: les herbes et les fruits n'eurent plus leur première force, et il fallut donner aux hommes une nourriture plus substantielle dans la chair des animaux.» *Discours sur l'histoire*

tains auteurs persistaient à voir dans ce phénomène une simple décision de Dieu. Selon David Martin, par exemple, pasteur à Utrecht, les longues vies des patriarches étaient une manifestation supplémentaire de la sagesse de Dieu qui avait laissé plusieurs années de maturité aux hommes et femmes afin qu'ils puissent peupler la terre plus rapidement⁴¹. Ces vies plusieurs fois centenaires, poursuit le même auteur, avaient aussi permis un avancement rapide du savoir. Étant donné que l'être humain naît complètement ignorant, il doit passer par une longue période d'apprentissage avant de maîtriser les connaissances acquises dans certains domaines et possiblement les dépasser. Malheureusement, la brièveté de la vie de l'homme moderne fait en sorte que la période pendant laquelle il peut apporter une contribution au développement des arts et des sciences est relativement courte. En comparaison avec les patriarches, les hommes modernes meurent peu de temps après avoir atteint l'âge de raison et le processus de formation est toujours à recommencer avec la génération suivante. Le progrès est alors inévitablement très lent. Or, comme les patriarches avaient pu

bénéficier plus longtemps d'un âge de raison, le progrès des arts et des sciences avait été par conséquent beaucoup plus rapide à cette époque. L'abbé Fleury remarqua également qu'Isaac avait soixante-quinze ans lorsque son père Abraham était mort. Ceci avait eu de multiples bienfaits sur l'éducation morale de la plus jeune génération, mais aussi sur le plan du savoir, car «[v]ivant si long-temps avec leurs pères, ils profitaient de leurs expériences et de leurs inventions⁴²».

La transmission des savoirs était encore davantage favorisée par la coexistence de plusieurs générations. En ces temps reculés où l'écriture n'était pas encore en usage, «la mémoire des plus importants événements ne se conservait que par tradition», écrit Martin. Comme les hommes vivaient très longtemps, ils pouvaient communiquer «à leurs enfans et aux enfans de leurs enfans, durant une longue suite de générations, l'histoire de la première origine du Genre humain, et avec elle celle du monde⁴³». Le catholique Laurent François avança le même argument un demi-siècle plus tard. Il voyait lui aussi dans la longue vie des patriarches une autre garantie de la qualité de

universelle, 193.

41. David Martin, *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament* (Amsterdam, 1700), 8.

42. Fleury, *Mœurs des Israélites et des chrétiens*, 6.

43. Martin, *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, 8.

leur tradition orale. Les hommes modernes étaient bien ignorants de l'histoire de leurs ancêtres, car la mort venait mettre terme très tôt aux relations intergénérationnelles. Cependant, il n'en était pas ainsi à l'époque des patriarches: «lorsque les hommes vivoient si long-tems, les enfans vivoient long-tems avec leurs peres; ainsi les peres entretenoient long-tems leurs enfans. Or de quoi les entretenoient-ils, sinon de l'histoire de leurs Ancêtres?»⁴⁴

Cette hypothèse pouvait servir à contrecarrer les objections d'un La Peyrère selon qui il n'était pas raisonnable de croire que les arts et les sciences des Égyptiens et Chaldéens, notamment, avaient pu se développer en une période aussi courte que celle indiquée par la chronologie biblique⁴⁵. Cette considération, parmi d'autres, l'avait mené à formuler sa théorie des préadamites. Or, David Martin et l'abbé Fleury proposèrent que le rapide progrès des sciences et des arts était attribuable à la longue vie des patriarches. Dieu l'avait voulu ainsi, car certaines connaissances devaient être obtenues et des pratiques développées dès que possible par l'humanité. L'une d'elles était

bien entendu l'écriture. Depuis la création, les faits avaient été préservés de l'oubli, selon Martin, que par la mémoire des patriarches. L'esprit humain avait dû progresser rapidement pour élaborer un système d'écriture et mettre par écrit toutes les traditions orales héritées. La longue vie des patriarches avait permis ce développement rapide de l'écriture pour venir à la rescousse de la mémoire humaine.

Les apologistes de la fin du dix-septième siècle soulignèrent presque tous que très peu d'hommes séparaient Moïse d'Adam. En raison des vies plusieurs fois centenaires des patriarches, il était possible de croire que ceux-ci avaient communiqué pendant leurs vieux jours leur savoir historique à un jeune descendant, de qui ils étaient séparés par plusieurs générations⁴⁶. Ce raisonnement per-

44. Laurent François, *Preuves de la religion de Jésus-Christ contre les spinozistes et les déistes* (Paris, 1754), I/III: 34.

45. Voir La Peyrère, *Systema theologicum*, livre III, chapitre VIII.

46. La majorité des défenseurs de l'orthodoxie de la fin du dix-septième évitèrent toutefois d'expliquer comment les patriarches avaient pu obtenir des informations sur les cinq premiers jours de la création qui précéderent l'existence d'Adam et Ève. Plusieurs auteurs du début du dix-septième n'avaient pas été aussi prudents et la question de la science d'Adam avait été maintes fois traitée. Cf. Jean-Robert Armogathe, «La vérité des Écritures et la nouvelle physique» in *Le Grand Siècle et la Bible*, J.-R. Armogathe, dir. (Paris, 1989), 56. Les spéculations sur ce sujet permirent à Bayle d'écrire un article

mettait d'affirmer que le savoir relatif aux premiers siècles de l'humanité n'était passé que par une poignée de patriarches avant d'être noté, ce qui lui conférait une certaine garantie de fidélité, car, comme le nota Blaise Pascal, «la vérité ne s'altère que par le changement des hommes⁴⁷».

Un autre grand janséniste, Isaac Le Maistre de Sacy, développa le même argument de la qualité de la tradition orale fondée sur la longue vie

sur Adam qui mettait clairement en évidence les absurdités où pouvait mener une réflexion métaphysique non critique. Cf. l'article de Milad Doueïhi, «Adam critique et historique,» *Revue de l'histoire des religions* 214 (1997), 311-339, 319-20 sur la question de la science d'Adam et aussi l'article de Jacques Solé, «Religion et vision historiographique dans le «Dictionnaire» de Bayle,» in *Religion, érudition et critique à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe* (Paris, 1968), 130-31.

47. Pascal, *Pensées*, [numéro 292 classement Lafuma], 228: «Pourquoi Moïse va-t-il faire la vie des hommes si longue, et si peu de générations? Parce que [ce n'est] pas la longueur des années, mais la multitude des générations qui rendent les choses obscures. Car la vérité ne s'altère que par le changement des hommes.» Cf. aussi Nicolas Filieau de la Chaise, *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, Qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers* (Paris, 1670), 88.

des patriarches. En vue de présenter au lecteur une synthèse des principaux éléments historiques des premiers siècles de l'humanité, Le Maistre de Sacy inséra au début de sa traduction de la Genèse une table de la «tradition hereditaire des Patriarches qui se sont veus et instruits les uns les autres depuis Adam jusqu'à Moïse⁴⁸». Celle-ci illustre de manière succincte que les patriarches vé-

48. Voici les informations contenues dans cette table: «Adam est mort l'an du monde 930. Mathusalem est né l'an 687 a vécu 969 [ans] est mort l'an 1656 ainsi il a vécu 263 ans avec Adam, et 98 ans avec Sem. Sem est né en 1558 a vécu 600 ans, et est mort en 2158. Isaac est né en 2108 a vécu 180 ans, et est mort l'an 2288 ainsi il a vécu 50 ans avec Sem, et 33 ans avec Levi, qui est né en 1255, a vécu 137 ans, et est mort en 2392. Amram pere de Moïse, fils de Caath et petit fils de Levi, a vécu 127 ans, et ainsi a vécu long-temps avec Levi son ayeul et avec Moïse son fils, né en 2433, 41 ans seulement après la mort de Levi.

Il s'ensuit donc qu'Adam, Mathusalem, Sem, Isaac, Levi, et Amram pere de Moïse, se sont veus successivement, et se sont instruits de toute l'histoire du monde, qui estoit celle de leur famille. Entre Adam et Isaac, il n'y a que deux personnes, Mathusalem et Sem. Et entre Isaac et Amram pere de Moïse, il n'y en a qu'une seule, qui est Levi.» *La Genèse* (Paris, 1682), deux dernières pages de la préface.

curent de nombreuses années les uns avec les autres et qu'ils purent ainsi se communiquer toutes les informations relatives à l'histoire du monde et de leur famille. Le Maître de Sacy prit pour acquis, comme tous les autres défenseurs de la tradition orale, que les membres de la lignée des patriarches avaient vécu à proximité les uns des autres et qu'ils s'étaient constamment fréquentés⁴⁹. Dans cette perspective, cinq hommes seulement séparaient Adam de Moïse, soit Mathusalem, Sem, Isaac, Lévi et Amram. Il était donc possible d'affirmer, malgré les siècles, que même la tradition relative à la création risquait peu d'être déformée en raison du nombre réduit de maillons qui constituaient la chaîne de transmission⁵⁰.

Le recours à la tradition orale pour défendre l'authenticité du Pentateuque n'était certes pas un nouveau procédé. Déjà Jean Calvin, dans son commentaire sur le Pentateuque,

49. Ceci était pourtant difficile à concilier avec la conception traditionnelle du peuplement des continents par les enfants de Noé. Cf. Maurice Olender, «*Europe, or How to escape Babel*,» in *Proof and Persuasion in History*, Anthony Grafton et Suzanne L. Marchand, éd. (Middletown, 1994), 10-11.

50. Cf. David Wetsel, *L'Écriture et le Reste. The Pensées of Pascal in the Exegetical Tradition of Port-Royal* (Columbus, 1981), 63.

avait répondu aux incrédules que le grand prophète n'avait point «mis en mémoire choses qui n'eussent esté auparavant ouyes: mais il a le premier reduit par escrit ce que les peres avouent baillé comme de main en main à leurs enfans par longue succession d'aages»⁵¹. Calvin parle ici d'une tradition orale transmise sur plusieurs siècles, mais ne souligne pas que la longue vie des Patriarches permit à quelques individus seulement de faire un pont entre Adam et Moïse. Or, plusieurs apologistes de la seconde moitié du dix-septième siècle, à l'exemple de Le Maître de Sacy⁵², commencèrent à intégrer cet élément à leur défense de la religion chrétienne et vers la fin du siècle, il était devenu très répandu. Pierre Ailix, par exemple, appuya une partie de ses arguments concernant la valeur des livres de Moïse sur cette transmission de la tradition orale. Après avoir discuté de la transmission de la tradition d'Adam à Noé au chapitre 12, de Noé à ses enfants au chapitre 13, de Sem, Cham et Japhet à

51. Jean Calvin, *Commentaires de M. Jean Calvin sur les cinq livres de Moïse* (Genève, 1564), 2e page de la préface.

52. Selon Geneviève Delassault, Le Maître de Sacy fut le premier à tirer une conclusion aussi hardie en ce qui concerne la tradition orale. *Le Maître de Sacy et son temps*, 217.

leur postérité au chapitre 14, Allix conclut ainsi sa démonstration:

Je pense avoir assés justifié que les Faits de la Création et de la Promesse, et ceux qui en dépendoient, ont pû être assurément connus par Adam et par ses descendans, et ensuite transmis à la Postérité jusqu'au tems de Moïse.

Il n'y a d'Adam à Noé qu'un Homme, savoir Methusalem qui leur donne la main.

Il n'y a de Noé à Abraham qu'un Homme, savoir Sem qui les a vûs tous deux assés longtems.

Il n'y a d'Abraham à Joseph, qu'un Homme, savoir Isaac grand Père de Joseph.

Il n'y a de Joseph à Moïse qu'un Homme, savoir Amram qui a pû voir Joseph asses longtems.

Ces caractères du tems, que Moïse a si soigneusement marqués, font voir clairement que les Faits de la Création et de la Promesse du Messie, pouvoient être distinctement connus⁵³.

Ce raisonnement appliqué ici par le protestant Pierre Allix fut utilisé à maintes reprises pour prouver que

53. Pierre Allix, *Réflexions sur les cinq livres de Moïse pour établir la vérité de la religion chretienne* (Amsterdam, 1687), 73.

les renseignements historiques contenus dans la Genèse ne pouvaient être révoqués en doute⁵⁴. Moïse n'avait pas toujours été contemporain des événements décrits dans le Pentateuque, mais la tradition dont il avait hérité possédait toutes les raisons d'être tenue en haute estime. «Le petit nombre de générations qui s'étoient écoulées avant lui, rapprochoit de son tems l'origine du monde», écrit Laurent François. «[L]a Tradition des événemens qui avoient précédé le Déluge, ne roulant que sur six têtes, étoit donc récente⁵⁵» et donc forcément très crédible à ses yeux. Ce recours à la tradition orale, qui permettait de supposer une transmission exacte des informations pendant les premiers siècles, gagna donc

54. Cf. Théodore Barin, *Le monde naissant, ou la Création du monde démontrée par des principes très simples et très conformes à l'histoire de Moïse* (Utrecht, 1686), 6^e et 7^e pages de la préface; Le Vassor, *De la véritable religion*, 21, 30-31; Le Pelletier, *Dissertations sur l'arche de Noé*, 515-19; Dupin, *Bibliothèque universelle des historiens* (Paris, 1707), I: 26-27; Abbé Fleury, *Catéchisme historique* (Lille, s.d.), 64; *ibid.*, *Mœurs des Israélites*, 6; Calmet, *Dissertations*, I/II: 523; François, *Preuves de la religion*, I/II: 33-34; Pierre-Sébastien Gourlin, *Observations importantes au sujet de la thèse de M. de Prades* (s.l., 1752), 10-11.

55. François, *Preuves de la religion*, I/II: 33-34.

en popularité et fut accepté par plusieurs apologistes, catholiques et protestants, qui voyaient là un excellent moyen de soustraire la Genèse aux attaques des libres-penseurs.

— IV —

Édifices, monuments

Les mémoires et la tradition furent les sources d'information les plus souvent invoquées, mais elles n'étaient pas les seules. Certains auteurs s'efforcèrent de présenter un maximum de moyens par lesquels un historien comme Moïse avait pu recueillir de l'information sur le passé. Louis Ellies Dupin et Isaac Jaquelot furent probablement les auteurs qui en accumulèrent le plus grand nombre. Les bâtiments des anciennes villes constituaient en eux-mêmes selon Jaquelot une excellente source d'information. Les événements traités dans la Genèse avaient eu lieu en des régions où s'étaient développées plusieurs monarchies et même un empire d'une grande puissance, celui d'Égypte. Ces institutions avaient érigé des bâtiments et des monuments qui avaient résisté à l'épreuve du temps: «Si on fait réflexion sur ce que l'histoire nous dit de la solidité, et de la vaste grandeur de ces premiers édifices de l'antiquité, elle nous en donne une idée, qu'on a peine à se représenter, et qui surpasse toute créance», écrivit

Jaquelot. Plusieurs de ces édifices étaient mentionnés dans les livres de Pausanias, Strabon et Vitruve; il ne faisait donc aucun doute, selon cet auteur «que tous ces monuments n'ayent été, au tems que Moïse écrivoit, des preuves incontestables de la vérité ou de la fausseté de son histoire⁵⁶». En effet, Moïse n'avait pas été le seul à bénéficier de ce type d'information, elle était disponible pour tous. Il s'agissait là d'un avantage considérable des sources naturelles. À l'opposé de l'inspiration divine qui n'était destinée qu'à un seul individu, les mémoires, la tradition orale, les villes et les monuments étaient des sources qui étaient connues par l'ensemble de la communauté. Dans cette perspective, Moïse n'avait rien appris à ses lecteurs contemporains, il avait tout simplement transmis une information connue par tous et qui aurait facilement pu être démentie si elle se fût avérée fausse.

— V —

Cérémonies, rites, fêtes, cantiques et noms

Il en était ainsi pour les cérémonies religieuses, les rites, les diverses fêtes et les cantiques. Toutes ces composantes des coutumes hébraïques

56. Jaquelot, *Dissertations sur l'existence de Dieu*, 45.

avaient permis de préserver la mémoire et de transmettre un riche héritage. D'après Louis Ellies Dupin, le recours aux cantiques pour conserver la mémoire des faits était une pratique très ancienne, qui avait selon toute apparence précédé celle de tenir des registres ou des mémoires⁵⁷. Même les noms des patriarches portaient en eux, selon Fleury, une signification particulière. Ils rappelaient certains événements particuliers ou des faveurs spéciales reçues de Dieu. «Ainsi c'était comme une histoire abrégée; car ils avaient de ces noms; et on ne pouvait seulement les prononcer sans en rafraîchir la mémoire», écrivit Fleury⁵⁸. Laurent François employa les mêmes termes pour exposer cette idée⁵⁹.

— VI —

La révélation divine

Malgré tous ces efforts pour identifier des sources d'information naturelles, plusieurs fervents chrétiens demeuraient persuadés que les livres sacrés étaient divinement inspirés, voire révélés. Ainsi, pour Jacques Basnage la composition de ces livres n'avait rien en commun avec celle

des livres profanes. Les documents extrêmement anciens dont il était parfois fait mention, tel un livre donné à Adam par Dieu ou encore les colonnes de Seth sur lesquelles était gravée l'histoire des premiers siècles, n'étaient pour lui que des fables. Quant à la tradition orale, Moïse n'avait pu s'y fier totalement, car celle-ci «n'est jamais assez exacte ni assez sûre pour être le fondement de la foi»⁶⁰. De plus, même si on supposait que les humains avaient transmis fidèlement les informations consignées dans la Genèse, d'Adam à Moïse, il restait toujours l'épineux problème des premiers jours de la création. Le premier homme n'avait été créé qu'au sixième jour de la création. Comment avait-il été possible alors de connaître les diverses étapes de la création qui avaient précédé Adam? Pour Basnage, la réponse était claire: «S'agissant d'un événement que Dieu seul connoît et que lui seul a produit, il faut de là conclure que Moïse ne l'a écrit que sur la révélation que Dieu lui en a faite»⁶¹.

Théodore Barin avait aussi défendu la nécessité de la révélation dans son livre *Le Monde naissant ou la création du monde, démontrée par des principes tres simples et tres conformes à l'Histoire de Moïse*. Selon Barin, Moïse avait bel et bien été l'héritier

57. Dupin, *Bibliothèque universelle des historiens*, I: 27-28.

58. Fleury, *Moeurs des Israélites et des chrétiens*, 7.

59. François, *Preuves de la religion*, I/II: 35-36.

60. Basnage, *Histoire du Vieux et du Nouveau Testament*, I: 70.

61. Ibid.

d'une longue tradition orale, d'un «dépôt sacré». Cependant, il ne croyait pas possible que cette tradition eut été conservée parfaitement. «Mais, écrivit-il, le temps qui avoit vieilli les idées de cette Histoire, en ayant obscurci les unes, et effacé tout à fait les autres, il n'avoit rien pu apprendre par cette voye qui fût fort exact, ni fort distinct»⁶². Moïse avait donc dû recourir à une autre source pour écrire le récit exact qui nous est parvenu. Cette source n'était nulle autre que «l'Auteur même de cet admirable Ouvrage». Dieu, par l'intermédiaire de l'esprit saint, avait permis à son prophète de connaître ce qui avait sombré dans l'oubli.

Les auteurs insistant sur la nécessité de l'inspiration divine devenaient cependant plus rares à l'époque de Barin et de Basnage. La plupart des apologistes ne craignaient pas d'affirmer que Moïse avait été un auteur divinement inspiré, mais ils évitaient tout de même de dénigrer les autres sources d'information qui auraient pu lui être utiles. Leur but était de démontrer aux libertins et critiques que même si Moïse n'avait pas bénéficié de l'inspiration divine, les livres du Pentateuque seraient parfaitement crédibles⁶³. Pour écrire

l'Exode, le Lévitique, le livre des Nombres et le Deutéronome, il avait agit tout simplement comme un chroniqueur. Il avait écrit le livre de la Genèse en tant qu'historien et il avait pu consulter les sources nécessaires à cet effet. Certains soutenaient même que les faits décrits par Moïse étaient connus de tous⁶⁴. Il aurait donc très bien pu se passer de l'inspiration divine et, de plus, il se devait de respecter la vérité, sinon il risquait de susciter des démentis. Ces divers développements provenaient d'auteurs sur la défensive. Les apologistes préféraient croire que le Pentateuque était divinement inspiré, mais plusieurs étaient assez conscients des enjeux de leur époque pour affirmer comme Allix qu'«en disputant contre des Athées pour les convaincre par des preuves de fait», il était possible de considérer Moïse «seulement comme un Historien, qui sans autre direction particulière auroit écrit son Livre»⁶⁵.

passé avant luy, puisqu'il luy a mesme découvert les choses futures.

Mais il est remarquable que la verité de cette histoire peut estre encore tres-bien établie sans avoir recours à la revelation».

62. Barin, *Le monde naissant*, 7^e page de la préface.

63. Cf. Le Maistre de Sacy, *La Genèse*, 44^e page de la préface: «Et on n'aura pas de peine à croire que l'Esprit de Dieu ait revelé à Moïse tout ce qui s'estoit

64. Cette position fut défendue encore à la fin du dix-huitième siècle par l'abbé Voisin dans son livre *L'autorité des livres de Moïse, établie et défendue contre les incrédules* (Paris, 1778), 296.

65. Allix, *Réflexions sur les cinq livres de Moïse*, 77.